



AUDIT PRODUCTIVITÉ

Déterminer les sources de problématiques de production et définir des axes de progression

DÉROULEMENT DE L'AUDIT



VISITE DES PARCELLES

Visite des parcelles et prise d'informations : vigueur, système de taille, pratiques agronomiques, hétérogénéités, entretien, manquants, travaux en vert, état sanitaire, analyses si besoin etc.



REPRISE DES DONNÉES EXISTANTES

Recensement des données essentielles à la compréhension de la problématique : historique de fertilisation, de récolte, équilibres œnologiques, analyses de sol, du végétal, encépagement, renouvellement, cartographie de vigueur, âge du vignoble, cahier des charges, ressources humaines...



RENDU D'UN RAPPORT

Rédaction d'un rapport exhaustif comprenant un rapide état des lieux puis la définition d'axes de progression à mettre en œuvre et un conseil sur les évolutions de pratiques à envisager



SUIVI ET CONSEILS

L'audit peut aboutir si besoins à un suivi pluriannuel pour aller plus loin dans l'accompagnement et la mise en œuvre des recommandations.